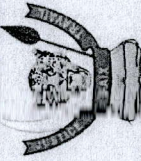


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 152/2023

A L'AGENCE LOCALE D'EXECUTION « ISJ ONG-ASBL

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de construction de 6 écoles et 3 centres de santé et la fourniture des mobiliers y afférents dans le Province d'Ituri dans le cadre du PDL-145T, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains de 2944 334,61 et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt mille six cent dix, trente-quatre centimes (USD 20 610,34).

Fait à Kinshasa, le 23/08/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i